



Savoir mes droits et que puis-je faire?

Par **la grenouille26**, le **04/11/2014** à **09:40**

Bonjour,

Situation : ma fille vis chez son père, j'ai toujours l'autorité parentale droits de visite et d'hébergement comme suit l'intégralité des petites vacances et la moitié des grandes vacances. Ma fille m'a appelé pour me dire qu'elle était placée aujourd'hui alors que personnes ne me prévient ni courrier ni appel telephonique de plus la juge des enfants est bien de mèche avec le père de ma fille. Comment puis-je récupérer ma fille de ce système ?

Merci à l'avance.